



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de l'efficacité énergétique****Troisième session**

Bakou, 18 et 19 octobre 2016

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Meilleures pratiques dans certains secteurs économiques
visant à améliorer l'efficacité énergétique****Meilleures pratiques dans certains secteurs économiques
visant à améliorer l'efficacité énergétique****Document de travail sur l'échange de savoir-faire et de meilleures
pratiques dans le secteur industriel visant à améliorer sensiblement
l'efficacité énergétique dans la région de la Commission économique
pour l'Europe¹****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Dans de nombreux États membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), le secteur industriel est l'un de ceux qui consomment le plus d'énergie et émettent le plus de gaz à effet de serre (GES). Atteindre les cibles ambitieuses des objectifs de développement durable, en particulier celles portant sur l'efficacité énergétique, et les objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement mondial bien en dessous de 2 °C d'ici à 2050, sera impossible si des changements considérables ne s'opèrent pas dans l'ensemble du secteur industriel et ses diverses composantes. Pour atteindre les objectifs fixés, les émissions doivent commencer à baisser le plus tôt possible, et les mesures visant à les réduire doivent être mises en œuvre beaucoup plus rapidement et efficacement qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent. L'industrie est un secteur qui continuera

¹ Le présent document de travail a été élaboré par le secrétariat de la CEE sur la base de la documentation fournie par M. Zlatko Pavicic, Vice-Président du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, et M. Hannes Mac Nulty, membre du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique.



de se développer rapidement et contribuer à la croissance de 88 % que devrait enregistrer l'économie mondiale d'ici à 2050. Le défi actuel est d'élaborer des politiques et des programmes qui améliorent l'efficacité énergétique et réduisent la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre qui en résultent à un rythme beaucoup plus rapide que la croissance économique.

2. Le Groupe d'experts a conçu un cadre structuré de politiques et de mesures d'efficacité énergétique, qui comprend des initiatives dont la mise en œuvre a permis d'obtenir de bons résultats dans le secteur.

II. État d'avancement de la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique par le secteur industriel

3. Des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique sont déjà mises en œuvre à des degrés divers par de nombreuses entreprises industrielles dans le monde, notamment dans les secteurs à forte intensité énergétique. Cependant, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et respecter les objectifs en matière de durabilité, les mesures prises ont souvent principalement consisté en priorité à acheter de l'électricité verte et à produire de l'énergie renouvelable *in situ* plutôt qu'à améliorer l'efficacité énergétique de manière plus profonde ou systématique.

4. Dans le secteur industriel, il est impossible de mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et de recueillir les nombreux avantages à la clef simplement en changeant les sources d'énergie. Par ailleurs, la manière la plus simple de réaliser des améliorations en termes d'efficacité énergétique passe souvent par la gestion systématique de l'énergie, ce qui amène à son tour de nombreux avantages, y compris une diminution des coûts d'exploitation et une amélioration de la qualité des produits. L'Agence internationale de l'énergie a estimé que l'effet multiplicateur de l'efficacité énergétique pouvait atteindre 2,5. Par exemple, la conception de nouvelles technologies économes en énergie et de nouveaux produits innovants d'application industrielle, ainsi que l'élaboration de normes industrielles, pourraient générer des emplois pérennes tout en favorisant la croissance économique.

5. Compte tenu des répercussions des activités industrielles sur la consommation énergétique et de la contribution du secteur aux émissions de gaz à effet de serre, les initiatives pourraient concerner en priorité les secteurs d'activités les plus gourmands en énergie. La Commission européenne a recensé et évalué huit secteurs d'activités à forte intensité énergétique, pour lesquels les retombées des économies d'énergie et de la réduction de la consommation énergétique pourraient être les plus importantes. Dans l'industrie, une attention particulière pourrait être accordée à la production primaire et à l'extraction des ressources naturelles, ainsi qu'à la transformation des matières premières de base.

6. Dans l'Union européenne, les trois secteurs d'activités ci-après consomment près de 54 % de l'énergie : métallurgie, sidérurgie et production d'aluminium ; chimie et pharmacie ; et raffinage pétrolier. D'après les estimations, la consommation d'énergie dans l'industrie chimique connaîtra une hausse importante d'ici à 2050. L'augmentation devrait être moins rapide dans la métallurgie et la sidérurgie. Dans d'autres branches d'activité, notamment dans le secteur secondaire, la consommation énergétique devrait être en baisse par rapport à 2015. Une grande partie de l'énergie est utilisée au cours des processus technologiques du chauffage à haute température, notamment dans la production du fer, de l'acier et de l'aluminium, et dans la transformation des minéraux non métalliques, ainsi que dans les raffineries de pétrole.

7. Pour améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans l'industrie, et particulièrement dans les secteurs énergivores, un ensemble de conditions sont nécessaires : réformes des politiques, mesures réglementaires et réformes institutionnelles ; avancées technologiques ; et incitations financières et économiques. Le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique peut appuyer et promouvoir les mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique prises par le secteur industriel dans la région de la CEE en mettant l'accent sur les aspects suivants :

- a) La réglementation en faveur de l'efficacité énergétique ;
- b) La levée des obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- c) La mise en lumière des meilleures pratiques en termes de politiques, de programmes et d'autres mesures en faveur de l'efficacité énergétique dans les États membres de la CEE.

III. Réglementation en matière d'efficacité énergétique dans l'industrie

8. S'appuyant sur ce qui a déjà été réalisé en termes d'élaboration d'un cadre structuré de politiques et de mesures en faveur de l'efficacité énergétique, le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pourrait concevoir des lignes directrices pour l'application des meilleures pratiques. Ces lignes directrices pourraient notamment présenter des exemples de réglementation, comme l'introduction de normes minima de rendement énergétique, qui ont été adoptées et appliquées avec succès dans certains pays ou groupes de pays, tels que l'Union européenne.

9. Fournir des incitations pour la mise en œuvre de processus et l'utilisation de technologies peut souvent aider à renforcer l'efficacité énergétique dans les grands secteurs d'activités industriels. La réglementation devrait encourager les mesures qui contribuent le plus aux évolutions fondamentales en matière de consommation énergétique et de gestion de l'énergie à long terme fondées sur des processus et des systèmes durables dans leur ensemble.

10. La Directive de l'Union européenne de 2012 relative à l'efficacité énergétique énonce des principes et des solutions législatives qui sont transposés dans la législation nationale des États membres de l'Union européenne (UE). Un certain nombre de pays non membres de l'UE appliquent également la Directive ou certains de ses différents volets dans le but d'aligner leur législation sur celle des pays de l'UE. Une telle application d'un cadre réglementaire sur une échelle plus étendue et l'unification de la législation constituent un très bon exemple d'échange de meilleures pratiques en matière de politiques et de lignes directrices.

11. Le Groupe d'experts de la CEE pourrait offrir une plateforme pour le partage de solutions visant aussi bien à rendre l'environnement dans lequel les entreprises exercent leurs activités plus favorable aux économies d'énergie qu'à susciter des changements dans les processus de production. Il est essentiel que les nouvelles réglementations mettent l'accent sur la sensibilisation du secteur aux avantages offerts par l'efficacité énergétique et la nécessité d'une évolution quant à l'accès aux ressources et aux matières premières. L'intégrité de la conception des processus de production, la production elle-même, son rapport coût-efficacité et son efficacité et, à l'étape finale, l'élimination et la transformation des produits usés, devraient être les principes directeurs du cadre d'action visant à renforcer l'efficacité énergétique du secteur et à mettre en place une économie circulaire. Le cycle complet d'un secteur bien réglementé et économe en énergie peut alors devenir la base sur laquelle se développera une économie sobre en carbone.

12. Les plans nationaux d'action en matière d'efficacité énergétique élaborés et mis en œuvre par les États membres de l'UE et les pays qui sont parties contractantes à la Communauté de l'énergie peuvent parfaitement permettre de réaliser d'importantes améliorations en termes d'efficacité énergétique au niveau national. L'expérience acquise à l'occasion de l'application de ces plans d'action et les possibilités qu'ils offrent peuvent être utilisées en vue d'élaborer des lignes directrices et des propositions concernant les solutions d'ordre réglementaire qui permettraient de promouvoir les économies d'énergie dans l'industrie.

IV. Obstacles à l'efficacité énergétique dans le secteur industriel

13. L'efficacité énergétique peut être à l'origine d'une baisse de 40 % des émissions mondiales tout en réduisant la consommation énergétique du secteur industriel de plus de 25 %. Cependant, même les politiques et programmes spécifiquement élaborés pour servir cet objectif n'ont pas permis de surmonter les nombreux obstacles qui continuent de freiner l'adoption généralisée de solutions qui seraient financièrement viables. Pour exploiter tout le potentiel offert par l'efficacité énergétique, il faut d'abord examiner les obstacles qui continuent à entraver la mise en œuvre de plans nationaux d'action dans les États membres de l'UE et les pays qui ont adopté des mesures législatives en faveur de l'efficacité énergétique.

14. Le Groupe d'experts doit donc examiner les obstacles qui freinent l'adoption de mesures d'efficacité énergétique dans l'industrie ou dans des secteurs industriels spécifiques. Il s'agit notamment :

- D'obstacles liés aux politiques mises en œuvre ;
- D'obstacles économiques ;
- D'obstacles financiers ;
- D'obstacles en matière de développement et d'ordre technique ;
- D'obstacles institutionnels et organisationnels.

15. Le Groupe d'experts de la CEE peut grandement servir les États membres de la CEE en étudiant ces divers aspects et contribuera ainsi de façon importante à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 7 – « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable » – et à l'application de l'Accord de Paris.

V. Surmonter les obstacles et présenter des exemples de meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique dans le secteur industriel des États membres de la CEE

16. Le Groupe d'experts (ou une équipe spéciale créée par le Groupe d'experts) recueillera les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique dans le secteur industriel, y compris les politiques et programmes des États membres de la CEE. L'accent sera mis sur les exemples qui sont déjà appliqués pour veiller à ce qu'il existe des preuves suffisantes de leur efficacité. Une attention particulière sera accordée aux secteurs d'activités qui engendreraient les économies les plus importantes à l'échelle mondiale, en particulier l'exploitation minière et la transformation des matières premières, le raffinage du pétrole, la production d'électricité et l'industrie chimique.

17. Une étape pratique importante dans le recensement des obstacles et la recherche de solutions sera l'organisation d'une série d'ateliers qui permettront de revoir la manière d'élaborer des politiques d'efficacité énergétique en adoptant une approche ascendante. Ces ateliers rassembleront des parties prenantes appartenant à deux groupes bien distincts : a) des décideurs nationaux qui connaissent bien les politiques et les programmes d'efficacité énergétique ; et b) des représentants des milieux industriels forts d'une expérience directe de la mise en œuvre de solutions techniques. L'objectif principal est de faire en sorte que les décideurs entendent ceux qui sont directement concernés sur le terrain et qui, au quotidien, doivent faire face à des obstacles d'ordre commercial, financier ou technique à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique d'envergure sur un site de production.

18. Les ateliers seront présentés à l'occasion de la troisième session du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique qui se tiendra les 18 et 19 octobre 2016 à Bakou (Azerbaïdjan). Les objectifs des ateliers seront précisés et les participants pourront faire part de leurs observations, ce qui permettra de préparer l'atelier qui devrait être organisé à Genève, immédiatement après la session du Comité de l'énergie durable de la CEE qui se déroulera le 19 janvier 2017, et celui qui aura lieu à Astana, dans le cadre du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable qui se tiendra du 11 au 14 juin 2017.
